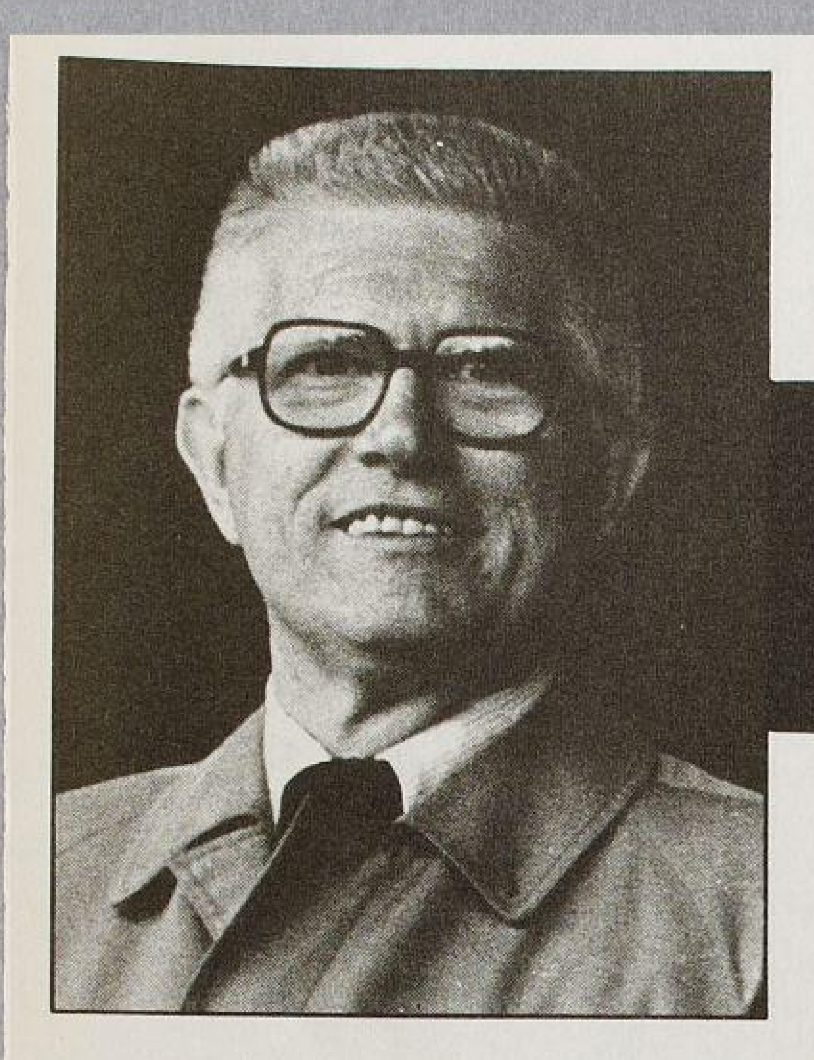


2ᵉ Circonscription Lot et Garonne
ELECTIONS LEGISLATIVES / JUIN 1981

Jean-Pierre FOURCADE

Vice-Président de l'UDF

UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITE

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Dimanche dernier, vous avez bien voulu me mettre en position de défendre les thèses libérales au deuxième tour des élections législatives. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez ainsi manifestée. J'essaierai d'en être digne dans le difficile combat qui s'annonce.

La situation électorale de notre circonscription vient de se modifier. Le député sortant a été très légèrement distancé par le candidat socialiste. Vous allez donc devoir choisir comme nouveau député, soit le porte-parole d'un programme qui vise à bouleverser la société française, soit un homme d'expérience capable de comprendre vos préoccupations et de défendre vos intérêts.

Comme vous le savez, c'est dans un esprit de large union que j'ai entrepris cette campagne. Je n'ignore rien des problèmes d'équilibre des exploitations agricoles, je connais les difficultés des entreprises, je suis attaché au maintien des libertés de notre société, à commencer par l'école libre et les professions libérales.

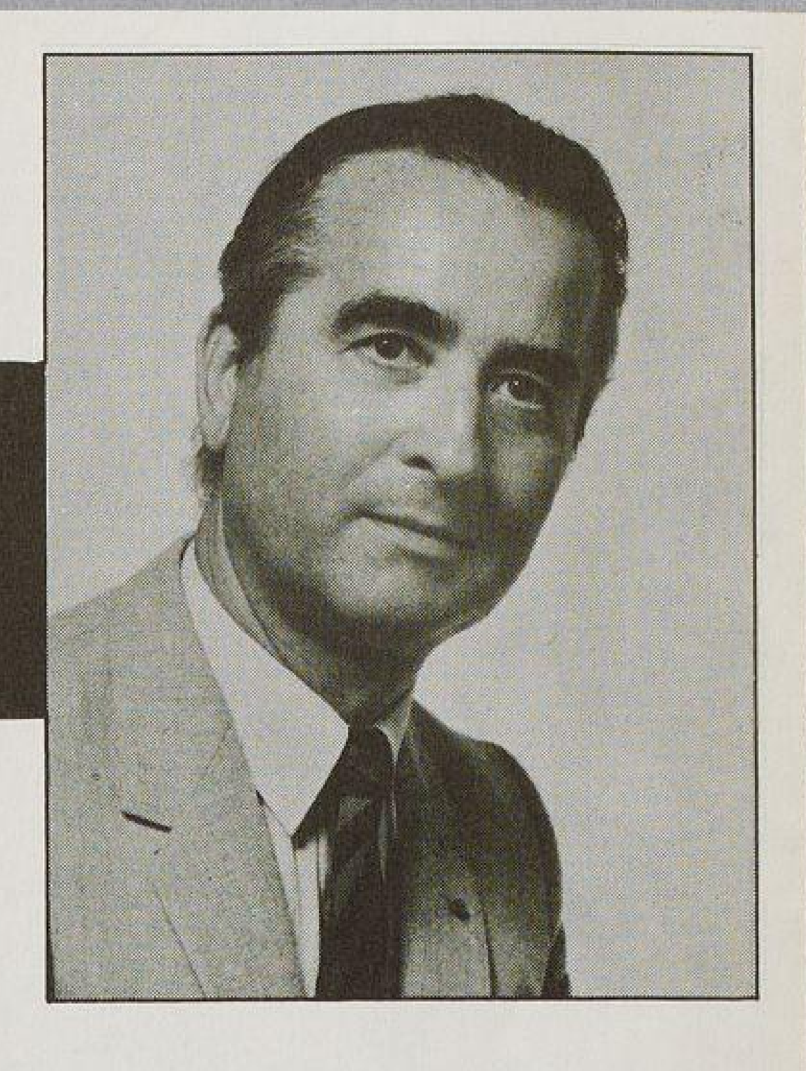
J'adresse un pressant appel à tous ceux d'entre vous qui, au premier tour, n'ont pas pu ou pas voulu participer au vote. Leur abstention risque d'avoir des conséquences dommageables pour notre circonscription. De même, je souhaite vivement que toutes celles et tous ceux qui veulent préserver les valeurs d'initiative, de liberté et de responsabilité m'apportent leurs suffrages.

Le 21 Juin, votre choix sera essentiel pour la France comme pour notre marmandais. Ayant pris avec vous la décision de me consacrer au renouveau et à la promotion de ce terroir qui m'est cher, j'attends avec confiance votre choix.

Jean-Pierre FOURCADE

Vu le Candidat.

Georges RICHARD Délégué départemental du RPR à l'éducation



Pour le marmandais, nous proposons :

- pour les agriculteurs, la limitation des charges qui grèvent leurs prix de revient, la défense acharnée de l'exploitation familiale, l'amélioration des aides à l'installation des jeunes, la liberté d'acheter et de vendre leurs terres et le développement d'une polyculture appuyée sur des industries agro-alimentaires que nous nous engageons à faire venir dans la circonscription.

- pour les industriels, l'orientation vers des activités d'avenir grâce à de bonnes retombées du Plan Grand Sud-Ouest, l'assouplissement des seuils fiscaux et sociaux, la réforme et le plafonnement de la taxe professionnelle, la création d'une association industrielle du marmandais qui permettra de coordonner les initiatives et de désenclaver les entreprises.

- pour les artisans et les commerçants, l'abrogation définitive du contrôle des prix et des marges, le refus d'accepter l'implantation de nouvelles grandes surfaces, la mise en place de centres de gestion moins coûteux et une concertation plus étroite avec les collectivités locales.

- pour les professions libérales, la création d'une chambre départementale assurant leur représentation, l'assouplissement des règles fiscales les concernant et le renforcement de l'autonomie de leurs régimes de retraite.

- pour les salariés, les cadres, les épargnants, la défense obstinée des régimes de retraite complémentaire, la préservation du quotient familial, le maintien de l'avoir fiscal et des formes actuelles d'incitation à l'épargne.

POUR DEFENDRE VOS LIBERTES,
POUR PROMOUVOIR LE MARMANDAIS,
VOTEZ JEAN-PIERRE FOURCADE.

I.G.P. MARMANDE